

QUAND « L'ANGLE ACADIEN » AU TÉLÉJOURNAL?

Les francophones de l'extérieur du Québec ont bien hâte de se voir et de se reconnaître sur le réseau national de Radio-Canada.

« L'angle acadien au Téléjournal, c'est une question de volonté d'abord et avant tout » selon la présidente de la Société nationale de l'Acadie, Yvette Finn.

La SNA n'accorde qu'un appui conditionnel au renouvellement des licences des services en français de la Société Radio-Canada, qui fait présentement l'objet d'une audience publique.

L'organisme a d'ailleurs déposé devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) un mémoire très critique à l'endroit de la SRC. La SNA estime que la station de Radio-Canada à Moncton manque de ressources financières et journalistiques pour remplir correctement son mandat dans les Maritimes.

Pour ce qui est du « reflet » de l'Acadie à l'antenne, la SNA considère que les engagements pris par Radio-Canada sont de nature trop générale. Elle veut une idée précise du nombre d'émissions (jeunesse, documentaires, variétés, émissions culturelles et autres genres d'émissions) qui seront produites dans la région atlantique pour le réseau. Elle suggère même au CRTC d'imposer des quotas de production régionale, si Radio-Canada n'arrive pas à respecter des engagements précis à l'intérieur d'une période de deux ans.

« La communauté acadienne va vendre au gouvernement canadien la SRC, mais il faut avoir quelque chose à vendre », a insisté Mme Finn, qui n'a cependant pas de recette magique pour permettre à Radio-Canada de répondre aux attentes des Acadiens.

« Ce n'est pas à nous de proposer des moyens à Radio-Canada pour remplir son mandat. C'est à eux de le faire ».

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) s'est au contraire présentée devant le CRTC avec des propositions précises. Elle veut que Radio-Canada consacre 15 p. 100 de son budget et autant de son temps d'antenne national aux communautés francophones et acadiennes. Pourquoi 15 p. 100? Parce que cela représente la proportion des francophones de l'extérieur du Québec dans l'ensemble de la francophonie canadienne.

La FCFA propose aussi la création d'un comité aviseur représentatif des régions du pays, qui viendrait compléter le rôle du conseil d'administration de la SRC. Ce comité permettrait à la Société de réfléchir sur la façon de refléter le Canada français sur les ondes.

« L'image que l'on reçoit est en français, mais ça ne reflète pas notre culture, notre réalité » fait remarquer le président de la FCFA, Gino Leblanc.

On aimerait bien aussi que Radio-Canada invite des experts, des personnalités de marque et des artistes francophones de l'extérieur du Québec aux émissions qui sont diffusées sur le réseau national. À quand, par exemple, des artistes francos à la populaire émission *La Fureur*?

Mais il y a aussi des préoccupations plus terre à terre pour certaines communautés francophones du pays.

Les francophones du Nunavut n'ont présentement pas accès aux services de Radio-Canada.

Une trentaine de localités de la Colombie-Britannique n'ont toujours pas accès à la télévision et à la radio en français de la SRC.

Les parcs nationaux de Jasper, Banff et Lac Louise ne reçoivent pas le signal de la télévision régionale, mais plutôt celui de Montréal, avec trois heures de décalage. La radio française de la SRC est aussi absente de ces parcs nationaux.

Finalement, certaines régions du Yukon ont toujours de la difficulté à capter la radio française.

**Tiré de l'Association de la presse francophone
Mai 1999**